



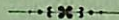
La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale



SOMMAIRE :

G. DEHERME.....	<i>Art et Démocratie.</i>
LÉON BOLLACK.....	} <i>La Langue internationale.</i>
LOUIS COUTURAT...	
J. TASSET.....	
X.....	<i>L'Organisation de l'École.</i>
.....	<i>Les Universités populaires.</i>
G. D.....	<i>Les Livres qui font penser.</i>



ABONNEMENTS :

France : Un an : 3 francs. — Six mois : 1 fr. 50
Étranger : Un an : 4 francs.



Le Numéro : 0 fr. 25

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

157, Faubourg Saint-Antoine (XI^e Art.)

PARIS

VIENT DE PARAÎTRE :

Le **Mouvement Éthique**, par ALFRED MOULET, 1 fr. 75 franco (à la *Coopération des Idées*). — Nous recommandons particulièrement cette étude documentée du mouvement éthique international.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'**avertissement**.

EAU DE MOLAS

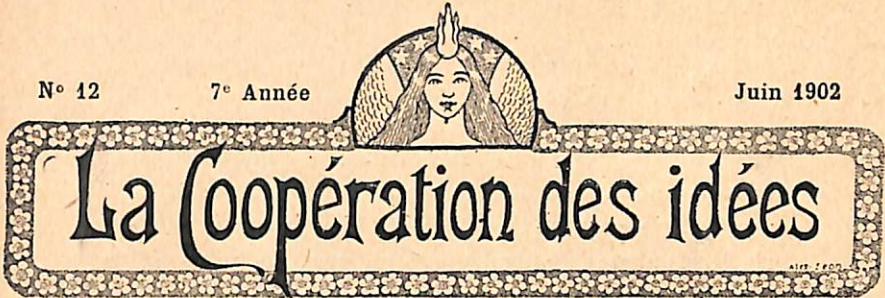
NATURELLE, GAZEUSE, BICARBONATÉE, FERRUGINEUSE. LA PLUS
LÉGÈRE A L'ESTOMAC, LA PLUS AGRÉABLE

La seule prescrite pour les maladies de l'Enfance

La Caisse de 25 bouteilles : 9 fr. 25

Ecrire au gérant des SOURCES DE MOLAS, LE BOULOU (Pyrénées-Orientales)

Même domaine : VIEUX ROUSSILLON de coteaux : 70 fr. la
barrique. — GRENACHE doré authentique, non viné, 16 de-
grés. en bouteilles 1 fr. 50 le litre. } logé, franco
de port
et de régie



Art et Démocratie

Si nous exhalons quelque plainte sur ce régime, on ne manque pas de nous répondre par des textes, des devises ou des emblèmes. Il semble que les principes soient faits pour être maltraités en vers, en musique, allégorisés en gravure, en sculpture, en peinture, non pour être uniment mis en action.

Nous ne sommes pas des symboles. Nous ne sommes pas des *voix* seulement. Quoique électeurs — hélas ! — nous sommes des êtres vivants. Et c'est la vie qui importe.

Or nous n'avons qu'un moyen de la découvrir sous les phrases dont nous la masquons : les œuvres. C'est par les œuvres que nous jugeons le passé. Nous devons, aussi bien, y éprouver le présent.

Ce sont ses ouvrages qui disent l'âme d'un peuple, et s'il eut une âme d'abord ; s'il fut une force sociale organisée, ou un chaos d'instincts.

Qu'on exhume du terrain quaternaire quelques débris de squelettes ; et devant ce crâne fuyant, ces arcades sourcilières en voûte, ou cette mâchoire prognathe, nous hésitons à conclure s'ils sont d'un homme ou d'une brute. Mais si, auprès, nous trou-

vons un silex taillé, ou quelques traits gauchement essayés sur l'ivoire d'un mammoth, nous saluons : nous reconnaissons l'homme. Et c'est par sa bijouterie et ses armes de bronze, ses pierres funéraires, ses génies, ses dieux, ses temples, ses cathédrales, ses palais, que nous suivons, dans le déroulement des siècles, le développement de son idéal, que nous pénétrons ses passions, ses mœurs, ses institutions.

On se demande quel témoignage notre époque laissera.

Les articles de nos grands bazars sont hideux. Ils ne sortent pas des mains d'hommes libres ; et ils ne sont pas destinés à des hommes libres : ils ont été fabriqués par de l'argent pour de l'argent. Et il en est ainsi de toute notre industrie, de notre art : produits d'esclaves à l'ergastule pour des esclaves en saturnales et des fous.

C'est que, pour créer de la beauté, il faut l'aimer, il faut de la foi et de la joie. Cela ne se vend pas.

Dans toutes les classes, il s'agit de gagner de l'argent, et non plus d'être des hommes.

Que peut donner le travail exténuant de l'ouvrier d'usine, spectre d'humanité, qui, chaque jour, durant dix ou douze heures, exécute le même mouvement mécanique, n'ayant d'autre penser consistant que d'obtenir le plus fort salaire pour la soulerie régulière ? Évidemment quelque chose d'horrible comme sa vie, vile comme ses désirs, faux, inutile, souvent nocif comme son labeur forcé, et qui ne servira qu'à enrichir ses maîtres.

Voici l'objection : Nous ne sommes plus aux temps de la beauté, mais de la raison et de la liberté.

Nous sommes trop habiles au maniement des mots. C'est l'unique avantage d'ailleurs que nous tirons de

notre instruction. Nous trouvons toujours des prétextes aux lâchetés et des raisons à l'ignominie où nous nous complaisons. Aux décadences, les grammairiens se multiplient et font autorité.

Mais quelle raison ! La vérité est que notre industrie, notre art reflètent notre existence de damnés, à tous, ouvriers, paysans ou riches. Jamais théocratie, la plus fanatique, avec l'épouvantement des tortures éternelles et l'insidieuse promesse des béatitudes infinies, n'a obtenu de ses martyrs de tels sacrifices. Nous, qui n'espérons qu'au néant, est-ce par raison que nous les consentons ? Est-ce par raison que nous nous vouons à ce culte odieux de la Mort et du Laid ? Mais c'est contradictoire ! La beauté est une harmonie des formes, comme la raison est une harmonie des idées. La beauté est raison, et la raison vraie est beauté. L'art est une logique du travail. Le travail pour l'argent, non pour l'homme social, c'est l'absurdité, la folie. C'est le laid, nécessairement.

Et, enfin, quelle liberté ! Voyons. La liberté est l'exercice d'une volonté d'homme. Elle est une action et une action positive seulement. Diminuer, restreindre, détruire n'est jamais qu'une nécessité objective ou subjective. Créer, pour l'homme, est une liberté. Créer, c'est s'augmenter. Ainsi, la condition et la conséquence de la liberté est de s'élever. Celui qui s'abaisse renonce. N'est plus libre qui abdique. Les stoïciens ne poursuivaient qu'une chimère métaphysique. La liberté positive est action. Or la beauté est l'action libre dans le travail. Le produit laid, parce que renoncement, c'est le travail esclave. Arguez des programmes, des bulletins de votes, de la Constitution, des journaux, des députés, des électeurs, des francs-maçons, de la Déclaration des droits de

l'homme et des sacrés principes, vous ne nous prouvez pas que l'ouvrier qui sabote, le socialo qui ergote et le citoyen qui ribote, c'est de la raison et de la liberté. Et nous savons bien, au contraire, que l'artisan médiéval qui, de son ciseau expert, fouillait le porche des églises pour crier l'orgueil de sa foi et transmettre son âme aux générations futures, était, bien avant la « libre pensée », le suffrage universel, la « défense républicaine », la magistrature de M. Wilson, du Panama, des Conseils de guerre et de Mme Humbert-Crawford, pleinement raisonnable, libre et juste.

*
* *

Serait-ce que notre démocratie est irrémédiablement ignoble et impuissante ?

Dans une étude sur le peintre de la pureté, Alexandre Séon, M. J. Péladan déclarait qu' « une démocratie libre penseuse n'aura jamais d'art » (1). Il en donnait ces causes : « Le harcèlement du travail manuel », « l'infatuation égalitaire de l'électeur. » Il disait encore : « Partout, de Caen à Toulouse et d'Avignon à Lille, la question d'art dépend de la politique, et l'on peut voir dans toute la France les chefs-d'œuvre anciens relégués à la plinthe ou même traînant par terre, sans être accrochés, comme à Orléans, pour que se prélassent encimaises les ordures du patronage électoral. » Deux remarques. Comme on le voit, M. J. Péladan suit l'erreur commune qui est d'identifier les turpitudes électorales à la démocratie. Je maintiens, et je crois l'avoir démontré précédemment, qu'elles en sont la négation. Quant au

(1) *La Revue foréziennne* (janvier 1902).

« harassement de l'ouvrier », cela retombe sur la ploutocratie.

A la base de la reconstitution sociale, il y a la réorganisation du travail. Ce sera y introduire de la liberté, de la raison, — de la beauté. L'ouvrier réapprendra le repos, la santé, l'admiration, la méditation, le souci de sa dignité, tous les nobles désirs humains.

L'anarchie sociale ne peut rien donner de mieux que ce que nous avons, nous n'avons à attendre que le pire. Quel goût peut avoir l'ouvrier qui n'a jamais respiré une fleur des champs, diamantée de rosée tremblante ; qui n'a jamais vu qu'un soleil embrumé de fumée ; qui est empoisonné par l'atmosphère empuantie des villes ; qui n'a que le cabaret assassin pour s'évader de la géhenne où il ahanne et de l'ordtaudis où il gîte ? Ruskin a dit que la beauté de tout ouvrage humain dépend de la joie de son ouvrier. Et c'est rigoureusement vrai, surtout d'une « démocratie libre-penseuse ».

L'art est une communion sociale, une émotion partagée, et il n'y a plus d'art là où la société est dissoute. Toute la question est donc de savoir si la démocratie peut être organisée, c'est-à-dire réalisée. On peut soutenir qu'elle est une utopie, mais on ne peut dire qu'elle est contraire à une renaissance artistique.

Nous avons accumulé toutes les expériences de l'humanité, nous possédons tous les moyens de la science pour tirer parti des énergies naturelles, nous pouvons nous éclairer de toutes les lumières de la pensée, — ce sont là, certes, les éléments d'une organisation sociale supérieure à tout ce qui a précédé.

La démocratie n'est que l'incorporation de toutes

les consciences et de toutes les volontés — non pas le nombre — à la conscience et à la volonté sociales. Elle est donc une extension en même temps qu'une intensification de la vie sociale. C'est l'action, la vie, l'art partout.

*
*
*

Ainsi, quelques-uns, dans le désarroi où nous sommes, l'ont entendu. Est-il besoin de préciser : ce ne sont pas des politiciens.

On sait ce qu'ont fait, en Angleterre par exemple, les Ruskin et les William Morris. En France, récemment, nous avons eu le mouvement des Universités populaires, sorties du peuple, notons-le. Il en est qui sont chues dans la basse politique de partis ; mais la plupart s'en gardent. Et voici que, grâce à M. Jean Lahor (1), il est question de fonder une Société d'art populaire, d'ouvrir une Exposition internationale d'art populaire, d'installer des magasins d'art populaire.

Je n'entrerai pas dans les détails. On voit tout ce qu'il y a à faire dans cet ordre. Ce n'est pas la besogne qui manque, mais le courage et la générosité (2).

(1) *L'Art pour le peuple*, par Jean Lahor (librairie Larousse).

(2) Il est bon de consigner ici les conclusions de M. Jean Lahor :

« Une Société est à constituer de l'Art pour le peuple ou de l'Art populaire ; le titre est à chercher et choisir.

« Cette Société se devra mettre en relations avec celles qui pour le même objet se créent ou se créeront à l'étranger. Il y a là un mouvement international à aider ou à provoquer.

« Cette Société concentrera et étudiera toutes les questions intéressant l'art populaire ou l'art pour le peuple.

« Elle aurait donc en ses attributions les questions des maisons ouvrières, des logements ouvriers et de l'art qui leur doit être appliqué, comme à toute habitation ou institution, à tout édifice destinés aux besoins ou aux plaisirs du peuple.

D'abord, mettre un peu d'hygiène et de grâce dans les taudis du peuple souverain. Le soleil est gratuit. L'air est moins cher que le tabac. Le beau peut être au même prix que le laid. Il n'en coûte pas plus de tirer un papier peint de lignes harmonieuses et de tons délicats que le papier peint repoussant qui déshonore la plupart des logements pauvres. De même pour tous les articles usuels : vaisselle, verrerie, ameublements, vêtements, décoration, etc. Par exemple, pour le même prix, au lieu du portrait de l'empereur de Russie, on peut avoir une des estampes de Henri Rivière. Alexandre Séon et Hennequin avaient entrepris naguère *l'Imagerie artistique populaire* ; chacune des délicieuses lithographies qu'ils ont éditées revenait à 2 francs.

Mais tout ce que feront quelques artistes de bonne volonté et désintéressés, isolés, sans publicité, asser-

« Cette Société ouvrirait ou ferait ouvrir des *magasins artistiques populaires*. Pour cela elle ferait appel à tous les artistes qui auraient le goût, le sens de la décoration simple et sobre, et bien conforme à sa destination, et demeurant le plus possible dans la tradition nationale. Il s'agirait ainsi de décorer et de meubler la maison, le logement de l'ouvrier, de l'artisan ou de l'employé modeste, le restaurant populaire, les maisons du peuple, et les bibliothèques, et les instituts populaires, et les hôpitaux, et les mairies, et les petites, ou les grandes gares de chemins de fer ; je m'arrête en cette énumération qui peut être étendue.

« La Société fournirait à la fabrique et à tous des modèles, qui renouvelleraient dans un style simple et probe, et très pur, le mobilier imposé aujourd'hui par les fabricants et marchands de camelote, et dont le mauvais goût est entretenu souvent, il le faut reconnaître, par le besoin habituel à nos provinces de tout vouloir et rechercher « à l'instar de Paris ».

« En vue de créer cet art nouveau pour le peuple, la Société établirait d'abord des collections et des sélections de modèles, dont beaucoup sans doute seraient empruntés à la vie rustique ou bourgeoise du passé, quelques-uns aux pays étrangers, où l'art populaire est encore ou est redevenu en faveur.

« La Société, dans cette intention, encouragerait la formation

vis d'ailleurs pour leur labeur ordinaire au mercantilisme, noyés dans l'immense production industrielle, ne sera pas grand'chose. M. Jean Lahor en a eu le sentiment. Aussi propose-t-il que la Société d'art populaire fournisse, à la fabrique, des modèles de formes pures. « Il faut, dit-il, éveiller ou réveiller, il faut faire renaître le goût artistique dans la classe populaire ; et pour cela, il faut la soustraire tout d'abord à la nocive influence de ces industriels et marchands qui, obstinément et si profondément, la corrompent. »

La tentative est intéressante. Néanmoins, il ne faut pas se leurrer. La vilenie de ce temps a une cause, qui est le désordre. Tant que nous n'aurons pas réorganisé fortement le travail, la production restera soumise à la tyrannie dégradante de l'argent, et elle restera laide. Notre travail d'exploitation, de misère, de truquage et d'adultération, il faut être surpris plutôt

en chaque capitale de nos anciennes provinces de musées provinciaux, comme ceux d'Arles et de Quimper, où l'on recueillerait tous les débris, toutes les épaves, tout ce qui nous est resté des arts locaux d'autrefois, des arts particuliers à chaque province, et ces musées pourraient, nous l'espérons, éveiller ou réveiller la vie d'industries artistiques locales.

« Cette Société aurait aussi dans ses attributions la formation d'une imagerie nouvelle populaire et l'ouverture de comptoirs à bon marché pour la vente de reproductions de tous genres, par la photographie, la gravure, le moulage, le cinématographe et le phonographe. Elle encouragerait la presse et la librairie illustrées, mais en vue d'une saine éducation générale.

« Elle encouragerait enfin tout ce qui pourrait servir à l'éducation artistique du peuple : ainsi les conférences, les cours du soir sur l'art et son histoire, ainsi les caravanes ou voyages scolaires, la création de petits musées scolaires ou ruraux, l'ouverture de concerts, auditions, théâtres populaires, etc.

« Elle veillerait à *l'art dans la rue*, comprenant pour la formation du goût l'importance des suggestions qui continuellement nous viennent des spectacles donnés par elle ; elle veillerait aussi pour les mêmes raisons au patrimoine de beauté ou de charme à nous légué avec nos paysages de France. »

qu'il donne encore de tels résultats ; et ce n'est explicable que par l'impulsion donnée, mais qui, naturellement, devra s'affaiblir de plus en plus.

Il est vrai que le beau simple peut être au même prix que le laid, mais c'est sur le laid qu'on gagne le plus ; le solide peut être aussi facile à fabriquer que la camelote, mais c'est la camelote qui brille aux étalages, qui attire l'acheteur — voire la kleptomane — et qui se renouvelle le plus souvent. Le commerçant, l'industriel n'ont pas la mission d'un service social, mais de gagner de l'argent. Rien n'existe plus des liens sociaux, ni Dieu, ni tradition, ni honneur corporatif, ni opinion publique, ni socialité. Ce ne sont plus des rapports sociaux qu'il y a entre le patron et l'ouvrier, le commerçant et le consommateur, mais l'état de guerre. A Paris seulement, sept mille bébés sont tués annuellement par les falsifications lucratives des laitiers. Nous ne pouvons rien là contre : c'est le commerce. N'ayant pu le décider à l'honnêteté, le détourner du crime, ce serait peut-être être naïf d'espérer le convertir à la religion de la beauté.

Il y a encore ceci, qui est formidable : le *sabotage*. L'ouvrier a une telle haine du patron qui l'exploite, un tel dégoût de son affreux labeur, il a, lui aussi, si bien perdu sa dignité corporative, son sens social est si atrophié, qu'il ne cherche pas à faire le mieux, mais le plus mal possible. Au cabaret, ce n'est pas d'un chef-d'œuvre qu'il se vante, mais d'un dégât, d'une malfaçon sournoise. Et, comme il s'est trouvé des socialistes pour promettre — électoralement — aux commerçants de servir leurs intérêts — on sait lesquels, — il s'est trouvé aussi des socialistes — les mêmes peut-être — pour théoriser le *sabotage*, cette pratique d'ilote abruti.

C'est par les associations que nous réorganiserons le travail et que nous réaliserons la démocratie. M. Jean Lahor se plaît à rappeler l'art provincial, vigoureux, original d'autrefois. La corporation, alors, était puissante. Le maître-ouvrier aimait sa tâche et l'ennoblissait par son orgueil d'artiste. Sans doute, avec les machines, avec la complexité sociale croissante, nous ne ressusciterons point les corporations. Mais, dans les associations ouvrières, il y a, je le répète, et là seulement, les éléments d'un ordre social. Il n'y a pas de liberté sans organisation, il n'y a pas de bonheur sans liberté, il n'y a pas d'art sans joie. « L'art, dit Ruskin, c'est l'expression de la joie dans le travail. » C'est aussi l'expression de la liberté et la condition de la dignité du travailleur. Le salariat asservit et avilit, et par là il dissocie. Il faut que le travail devienne une fonction sociale. Nous avons à mettre de l'ordre dans la consommation et dans la production. L'une et l'autre, dans l'état d'anarchie économique, contribuent à corrompre réciproquement le producteur et le consommateur, et le niveau moral baisse constamment. Il faut que la consommation organisée, dans la coopération, règle et moralise la production; et il faut que, à son tour, la production, dans l'association, épure le goût, élève le désir.

L'œuvre est immense. Ce ne doit pas être un motif d'inertie. Au contraire. Le vertige des grands propos, pour un peuple, est une sorte d'agoraphobie collective. Craignons, Français, de n'en pas guérir. C'est un danger plus redoutable que le pangermanisme, ou les congrégations.

En ne lui parlant que de ses petits intérêts immédiats, pour le mieux gruger sans doute, on a avili le peuple. Il faut lui dénoncer les procédés grossiers, les sophismes avec quoi on le mène. On lui parle, et constamment, et sous mille formes, de s'abstenir — sauf de voter — et de jouir. Celui qui veut jouir seulement est d'avance prêt à toutes les déchéances, à accepter surtout la souffrance pour les autres. Même s'il prétend s'émanciper, comme ce n'est que pour jouir, il tiendra toujours plus aux plaisirs présents, qui sont certains qu'à l'aléa, qui d'abord demandent l'effort. Il est indisciplinable, anti-social. Le socialisme du ventre stérilise toute action libératrice et maintient le prolétariat dans son lourd sommeil.

Nous ne devons pas nous lasser de lui montrer la route de lumière : aimer, admirer, penser, savoir, vouloir agir. On l'incline vers le ruisseau : il faut, systématiquement, indiquer les étoiles. Qu'importe celle que chacun choisira pour guide. Ne nous disputons pas là-dessus. L'essentiel est de lever la tête et d'aller dans la vie avec une foi.

Celui qui aspire à la plus pure beauté concourt sans le savoir avec celui qui veut la meilleure liberté ou la plus profonde justice.

Supposons tout un peuple épris de beauté. Cela suffirait. On pourrait se reposer sur lui du soin d'accomplir une destinée glorieuse. Car il voudrait de la beauté dans tout, — c'est-à-dire de l'ordre et de la liberté. Le germe de toutes les misères, ce sont les bas appétits et qu'on s'accommode trop aisément du laid. Quoi de plus détestable que notre politique de partis, notre journalisme d'affaires, nos usines de mort, nos financiers corrupteurs ! Un peuple qui, ignorant les termes d'affranchissement, aurait seulement le sens

esthétique, rétablirait la clarté et l'ordre. S'il était contraint, par la barbarie extérieure, de conserver les casernes, il en ferait des écoles agréables de fraternité sociale. Il ne démolirait pas les églises, dont beaucoup sont belles; mais il érigerait, en place des cabarets, de somptueux palais du peuple (1). Il aérerait les villes, peuplerait les campagnes, aimerait son terroir. Il se donnerait des loisirs, de l'air, du soleil, et il se voudrait, d'âme et de corps, beau comme un Dieu.

G. DEHERME.

La Langue Internationale

Pour clore la discussion, nous insérons ces trois lettres de MM. L. Bollack, Louis Couturat et J. Tasset:

Monsieur,

Dans votre réponse à M. L. Couturat, vous me faites intervenir; vous trouverez donc équitable de publier mon opinion.

S'il est vrai qu'à mon sens la fonction *principale* d'un idiome second est la possibilité d'expression de toutes notions *utilitaires*, il n'en faut pas tirer la conclusion que cette langue neutre serait inapte à traduire « l'ensemble des idées philosophiques, morales ou scientifiques ».

(1) M. J. Péladan dit justement: « La beauté n'apparaît aux arts mineurs que si elle surabonde aux arts majeurs, et l'époque qui n'a plus d'architecture se rend comique en instaurant une école des arts décoratifs... L'illusion démocratique éclate dans cette idée qu'un peu d'art suffit pour un petit objet et que l'ouvrier parviendrait aisément à inventer un vase ou une garde d'épée... L'art industriel n'a jamais été que le reflet du grand art. »

Votre objection que « les relations d'affaires et de plaisirs » doivent faire surgir de nouvelles causes de conflits me semble peu fondée.

N'est-ce pas le Zollverein de la Confédération allemande du Nord qui a préparé l'Empire d'Allemagne ?

Dans son ouvrage *Anticipations*, le célèbre romancier anglais H.-G. Wells a montré l'influence prépondérante des « actionnaires », propriétaires internationaux des parts d'une même entreprise.

Les mariages entre conjoints de nationalité différente ne sont-ils pas efficaces au point de vue pacifique ?

L'argument de la diversité des opinions entre gens parlant la même langue et pourtant enclins aux discussions n'est pas valable, même si vous évoquez le triste spectacle d'une réunion électorale.

S'il est vrai que des Français se disputent encore, il n'est pas moins exact que c'est parce qu'ils « se comprennent » que ces querelles ne dégénèrent pas en guerres civiles.

Ici, il suffit de montrer l'exemple de l'Autriche-Hongrie, empire qui peut-être va se dissoudre, faute d'unité de langage.

Remarquez qu'en allant jusqu'au bout de votre raisonnement, il serait désirable qu'en France, par exemple, renaissent le breton, le basque et le provençal, ou d'autres idiomes provinciaux, pour que... les Français puissent mieux « s'entendre ».

Dans ce mot « s'entendre » est incluse toute une série de significations qui se déduisent sans effort. « S'entendre » veut dire « pouvoir comprendre les sens des paroles d'autrui » et « tomber d'accord ».

Si la langue française, si précise et si claire, ne possède qu'un vocable pour exprimer ces significations

diverses, c'est qu'il est évident que « de la compréhension naît l'entente, matériellement d'abord, moralement ensuite ». Il serait puéril de nier ce fait.

Il est évident, comme vous l'écrivez, « qu'il serait chimérique d'espérer atteindre à la fraternité internationale » par le « seul procédé mécanique d'une langue seconde » et qu'il y faut aussi « l'esprit de paix, de liberté, d'humanité ».

Mais pour que l'esprit « vivifie » la lettre, encore faut-il que « la lettre existe ».

Supposez un seul mot « paks » prononcé de même et connu dans le sens de « paix » par l'humanité entière, vous pouvez imaginer deux étrangers, ignorant chacun la langue maternelle de leur interlocuteur, et s'avançant pourtant la main tendue l'un vers l'autre, sachant, par cette seule énonciation, qu'ils ne sont pas des « ennemis ».

Rappelons-nous la parole de Gladstone : « Chaque train qui franchit une frontière tisse un des fils du tissu de la solidarité humaine. »

Ce grand homme anglais voulait dire par là que la locomotive, traînant à sa suite une cargaison d'hommes, leur permettait de constater qu'au delà des frontières nationales, c'étaient d'autres « hommes » que l'on rencontrait, ayant les mêmes besoins, les mêmes vertus et, hélas ! les mêmes vices.

Si un instrument de communication purement *matériel* a déjà effectué le rapprochement des êtres, combien plus le sera un instrument de communication « intellectuel » : le langage étranger, l'idiome *bis* connu dans le monde entier.

C'est pourquoi il faut non seulement attendre de la langue internationale qui va surgir bientôt la faculté de compréhension avec tous les étrangers

sans distinction, mais encore la réalisation d'une société meilleure, grâce à la puissance du verbe qui nous apportera « l'entente » et par suite la « concorde ».

LÉON BOLLACK.

P.-S. Le Congrès de la Paix vient de nommer ses délégués pour l'étude du problème. Le Congrès socialiste international doit agir de même au mois de juillet prochain.

* * *

Monsieur,

Je ne veux nullement prolonger la discussion, même par lettre privée; je tiens seulement à vous dire combien je suis au fond d'accord avec vous. Non, nous ne pensons pas que la L. I. à elle seule suffise à rapprocher les peuples et à pacifier les esprits; comme toute langue, elle sera « ce qu'il y a de meilleur et de pire au monde », et elle transportera aussi bien des paroles de haine que des pensées de concorde. Mais, néanmoins, elle sera un *instrument* de rapprochement entre les hommes... s'ils le veulent bien. Vous dites qu'on ne s'entend pas entre Français. Je vous répondrai que je m'entends cent fois mieux avec tel Anglais, Allemand ou Russe qui partage mes idées philosophiques qu'avec tel Français, tel camarade ou tel parent (surtout depuis l'Affaire!). Eh bien! n'est-il pas absurde que des esprits vraiment parents et frères soient séparés par une barrière toute artificielle, par une frontière linguistique? (C'est à cela que je faisais allusion p. 4 de ma brochure.) Pour le contenu de la L. I. ne me demandez pas de le lui donner à moi seul, *hic et nunc*, elle l'acquerra d'abord par les traductions des œuvres

scientifiques et philosophiques classiques (M. Boirac, recteur de Grenoble, a traduit *la Monadologie* en *Esperanto*), ensuite par l'usage qu'en feront savants et philosophes. Vous demandez pourquoi on ne verse pas d'abord ce contenu dans le français populaire. Mais la chose est faite, seulement elle ne sert qu'aux Français. De plus, le français a ses concepts propres, arbitrairement délimités ; ils ne coïncident pas avec ceux des autres peuples, et on ne peut les amener à coïncider logiquement que sur le terrain *neutre* de la L. I. qui pourra *seule* cumuler les richesses et les nuances de toutes les langues (dans la mesure où elles sont logiquement *utiles* et justifiées).

Enfin, vous déplacez la question quand vous objectez qu'on ne s'entend pas entre Français. On ne s'entend pas sur les idées, mais on s'entend (à peu près) sur les mots. Et ne vous paraît-il pas encore plus regrettable et plus absurde d'avoir plusieurs mots pour désigner la même idée, que d'entendre plusieurs idées par le même mot ? D'ailleurs, pour ce qui est des concepts philosophiques comme ceux que vous citez (*liberté, vérité*), nous travaillons, à la *Société française de philosophie*, à les définir nettement et à en fixer le sens ou les sens. C'est un acheminement vers l'entente nationale d'abord, puis internationale. Cela ne supprimera pas les sophistes, mais cela pourra diminuer leur prestige. Et à ce propos, pourquoi me mettez-vous dans le même sac que M. Brunetière ? *Il n'a jamais été élève de l'École normale* ; c'est bien assez pour elle d'avoir produit un Jules Lemaître. Vous seriez bien aimable de rectifier cette erreur très répandue. M. Brunetière *n'est que* maître de conférences à l'École normale, sans d'autre titre universitaire, je crois, qu'une licence.

LOUIS COUTURAT.

Monsieur,

Dans la *Coopération des Idées* du 1^{er} mai je lis l'article de M. Sécheresse sur le latin langue vivante, ainsi que vos remarques si justes sur la langue internationale. Cette lecture m'engage à vous adresser quelques observations et quelques pièces justificatives sur cette question, à laquelle j'ai consacré beaucoup de travail depuis cinq ans.

L'expérience d'une langue internationale dure depuis bien des siècles. Les Musulmans emploient pour cet objet le dialecte du *Coran*, les Hindous conservent le sanskrit, les peuples de l'Extrême-Orient font usage du *Kou-Wen* ou style antique des classiques chinois. Chez les Européens, c'est le latin qui joue ce rôle de langue permanente et générale, moins changeante, moins capricieuse, moins fidèle aux détails que les idiomes particuliers à chaque peuple et aux modes de chaque âge.

Les périodiques internationaux en latin, et l'intérêt que de nombreux journaux ont attribué à leur apparition, témoignent d'un retour au latin comme à une langue pratique, vivante et utile. *Il serait dangereux, comme vous le faites observer, de rapprocher sans précautions des hommes de races différentes.* Mais le latin rapproche des hommes cultivés et leur fournit précisément les connaissances qui leur permettent de s'entendre. Un séjour de trois ans au sein du peuple japonais et l'étude comparée des classiques du monde chinois et du monde européen me permettent d'affirmer qu'il y a dans la pratique de Cicéron, de César, Virgile, Horace, Ovide, Tite-Live, Salluste, par exemple, le plus sûr moyen, pour un Occidental, d'acquérir l'amplitude morale nécessaire à qui veut

s'entendre avec tous les hommes. En revêtant la forme classique, en s'enveloppant du langage des maîtres, la pensée la plus nationale perd ce que le terroir natal a pu lui communiquer de dur et d'inacceptable au goût de l'étranger. Permettez-moi donc de recommander à vos lecteurs la presse et la correspondance latine internationale, représentées surtout, à ma connaissance, par la *Vox Urbis* de Rome, le *Præco Latinus* de Philadelphie, le *Civis Romanus*, de Limbach avec ses épistoliers (*socii epistolares*).

J. TASSET.

L'Organisation de l'École

L'Enfant.

L'École, pour se rénover par un complet changement de dessein et pour s'accorder à l'esprit pratique, ouvert, ingénieux qui doit l'animer, réclame quelques réformes dans son organisation, à la vérité moins profondes que dans sa méthode et surtout moins difficiles à réaliser ; car l'économie matérielle étant d'une nature plus grossière et moins capable de variété qu'un système d'éducation, il suffit de relâcher quelques ressorts, de déplacer quelques responsabilités, d'éveiller l'initiative, pour que la parole puisse changer d'objet dans l'école mieux administrée.

Comment les enfants doivent-ils y entrer, y vivre, en sortir ?

La question, non résolue en fait, de l'obligation se pose-t-elle de nouveau par la réforme intérieure de l'école, et d'une nouvelle façon ? Si nous avons pu

établir que l'école, utile même en ses errements actuels, le deviendrait bien plus encore en travaillant mieux, nous avons approuvé implicitement le principe de l'obligation, qui est celui de la liberté de l'enfant à assurer pour l'avenir, et du devoir essentiel des parents à exiger. La loi punirait comme d'un meurtre des parents qui ne nourriraient point leurs enfants ; elle ne peut se faire complice par son silence de ceux qui les tiennent dans l'ignorance. Il est interdit de lâcher dans la rue des animaux dangereux, il doit l'être de lancer dans la société des ignorants malgré eux. La politique les arme ; l'école doit les instruire : il y a là une nécessité de salut public. L'inertie, la veulerie, la puérilité qui se paie de mots, font qu'on n'y satisfait nullement ; l'obligation n'est encore qu'un souhait, parce qu'elle comporte des sanctions ridicules ; parce qu'on considère l'absence de l'école comme une peccadille et non comme un délit public aussi dangereux que la circulation de pièces fausses, et qu'on la fait punir par des gens dont la philosophie et l'intérêt sont d'être les amis de tout le monde, et non par les juges ordinaires des délits, les tribunaux. Dans l'état actuel de la législation et des mœurs, le promeneur distrait qui laisse s'ébattre son chien dans un square est poursuivi plus rigoureusement, est sujet à plus d'ennuis que le père alcoolique ou inerte qui abandonne son enfant dans la rue. Quand on aura transporté dans le domaine du sérieux la petite scène rarissime qui se joue en comédie devant les commissions scolaires, quand, par exemple, la suspension du droit de vote et l'amende menaceront le père coupable, la fréquentation sera assurée.

La seule raison admissible non de la non-fréquentation — car un enfant ne mange pas plus quand il

va à l'école et n'use pas plus ses vêtements sur les bancs que dans le ruisseau — mais du départ précoce des enfants de l'école, avant douze ou treize ans, c'est le gain qu'ils peuvent apporter dans la famille. Sans doute, ce profit immédiat appauvrit l'avenir, mais il est parfois indispensable, et c'est dans ce cas seulement que doit s'exercer la perspicace assistance des Caisses d'école et des mutualités. Une législation sévère et appliquée par initiative du procureur de la République ou sur plainte des inspecteurs, d'après la vue des états de fréquentation, justifiée et aidée par des secours bien répartis, aura raison de l'indifférence d'une minorité encore importante et rendra plus impérieuse la transformation de l'école qui sentira plus vivement le devoir de ne point faire perdre leur temps aux enfants à qui elle impose celui de la fréquenter pendant six ou sept ans.

Comment les y fera-t-elle vivre? Par la liberté et le jeu, avons-nous dit, ce qui ruine la méthode et l'emploi du temps ordinaires. L'enfant, jusqu'à 8 ou 9 ans, doit y vivre plus en animal intelligent qu'en esprit, et depuis 9 ans autant de vie physique que de vie intellectuelle. Trois heures de pure attention par jour sont le maximum exigible des enfants jusqu'à 9 ans et suffisent amplement, répartis en 3 ou 4 efforts variés, encadrés de déploiement physique qui les permet et en répare la fatigue. Le reste du temps, trois heures en moyenne, sera consacré à l'ensemble des jeux et exercices physiques qui allient harmonieusement l'attention, la discipline, l'initiative, l'émulation à la force physique, qui font jouer l'enfant tout entier. Ce que les Grecs avaient conçu comme l'idéal et ce qu'ils pratiquaient selon le naturel instinct de leur esprit large, ce que Rabelais con-

seille et ce que la Renaissance réalise, sans théorie préalable mais par le besoin d'une âme pleine de vie qui épanche en mille formes son énergie, ce que Rousseau exige, ce que Tolstoï réclame et manifeste dans sa vigoureuse existence, — le corps sain et l'âme saine des anciens, la passion physique et intellectuelle du *xvi^e* siècle, la première éducation et l'apprentissage d'Émile, la division du travail non dans la société d'abord, mais dans l'individu, du philosophe russe, si la raison et la science en font une loi de l'homme parfait et peut-être un devoir, le besoin en doit donc être plus vif encore pour l'enfance qui doit se développer harmonieusement pour produire l'homme complet, qui réclame instinctivement cette éducation intégrale, qui la devine et tend à la suivre quand on l'abandonne à elle-même. Que l'enfant soit plus un animal qu'un être raisonnable, plus riche de sensations que d'idées, plus porté à courir qu'à comprendre et à savoir, et qu'il faille absolument, pour ne point le déformer, faire avec lui plus ou au moins autant d'élevage que d'éducation intellectuelle, voilà ce que voudront difficilement comprendre les instituteurs et leurs chefs, de même que diminuer le nombre des heures de travail intellectuel n'est pas du tout en diminuer dans la même proportion les résultats. Il serait bon aussi, selon l'expérience que l'on a faite de l'influence réciproque du travail de l'esprit et du travail corporel, de séparer les exercices par des intervalles de repos complet.

Mais en quoi, dans cette succession d'exercices variés, mais évidemment obligatoires, y aura-t-il la liberté pour l'enfant ?

Il ne peut s'agir de liberté absolue, mais, comme dit Rousseau, de liberté bien réglée. La liberté ne

consiste pas, en effet, à faire seulement ce que l'on *veut*, mais tout ce que l'on *peut*, et elle résulte du développement de la pleine puissance en tous sens. Un enfant n'est pas libre quand on l'oblige à une activité unique qui, lorsqu'elle a épuisé la force correspondante, devient une sujétion et une souffrance; il n'est pas libre quand, n'ayant plus de force d'attention purement intellectuelle, il doit pourtant continuer à écouter ou à en simuler le semblant, quand il ne peut faire choix du mode d'activité qui convient le mieux à son caractère, pour s'y déployer et y donner toute sa mesure. Un enfant vigoureux n'est pas libre, s'il n'a point d'occasion de faire jouer sa vigueur; et un petit malingre curieux ne l'est pas de satisfaire son esprit, si l'éducation est toute physique. Il faut entendre par liberté, en tout et donc aussi en éducation, la possibilité de choisir, d'aller dans le sens élu par l'énergie intime. L'école ne peut donner la liberté à l'enfant qu'en permettant, en réglant, en fortifiant en lui toutes les activités, en le rendant ainsi connaisseur de ses propres énergies, et en éclairant en lui le choix du sens où il peut fournir tout son effort.

L'école harmonieuse peut seule, non pas *laisser*, car il ne l'est pas, mais *faire* l'enfant libre et lui donner, non la définition, mais le goût et l'usage de la liberté. L'enfant se sentira libre à l'école et s'y rendra d'un pas plus alerte s'il n'y est pas comprimé sous un seul effort, si, ayant déjà un caractère net et des préférences marquées, il sait qu'il aura dans la journée d'école *son heure*. La liberté, c'est que chacun trouve, chaque jour, son heure.

Il est encore un autre moyen de donner la liberté à l'enfant, c'est de lui laisser aussi souvent que pos-

sible, et sous le contrôle toujours vigilant du maître, l'initiative dans l'organisation des jeux, parfois dans l'emploi du temps, et surtout dans la manière de son propre travail, et n'y point réclamer une uniformité monotone et plus lourde par ses exigences qu'utile par ses effets. Alors vraiment, par ces exercices variés, l'enfant se jouera selon toutes ses énergies, il jouera toujours, car il aura en tout le temps suffisant pour se plaire et s'intéresser, mais non pour se fatiguer et se rebuter, et c'est ainsi qu'il profitera mieux d'exercices qui l'« appelleront » successivement, et qu'il pratiquera d'une force toujours fraîche ou reposée, que de ceux qui le sollicitent tyranniquement et artificiellement dans une seule direction, et au lieu de le fortifier par l'habitude le déjettent par l'épuisement.

Cette liberté, et ce goût plus vif qui en résultera pour la vie de l'école, permettra de ne pas user des récompenses et des punitions encore en usage. Il faut arriver à supprimer absolument les récompenses et les punitions extérieures, les rubans, les bons points, les retenues, les pensums, et y substituer la récompense et la punition intérieures. Sans doute, on ne peut, et il n'est pas du tout désirable de supprimer l'émulation collective, qui est naturelle, instinctive, et qui pour cette raison ne périra pas. Mais il faut surtout inspirer et fortifier l'émulation individuelle ; il faut que l'enfant apprenne à se dépasser lui-même et à tirer de lui tout ce qu'il peut. Sa récompense, l'enfant la trouvera dans le plaisir même du travail, et c'est à produire ce plaisir, ce goût de l'étude que le maître sera, par la force des choses, obligé d'aboutir, puisqu'il n'aura plus le commode et funeste moyen, pour apprendre à l'enfant à aimer l'école où il reste six heures assis et engorgé de l'y faire demeurer une ou

deux heures de plus. Mais il faut pourtant des sanctions ; souvent l'homme lui-même ne peut s'en passer.

Si l'on croit logiquement qu'elles doivent être dans l'ennui même de ne pas travailler, sur lequel il ne faut point d'abord compter puisque c'en est l'absence qui cause le mal, c'est à le provoquer qu'il faut s'appliquer, et il suffira, croyons-nous, d'interdire à un élève inattentif à un exercice l'exercice suivant qui lui agréé mieux, et de le tenir dans l'absolue oisiveté. Il demandera vite à en sortir. Nous pensons que c'est là le moyen le meilleur à tous égards, et que la plus grande punition de l'enfant est l'oisiveté obligée, pour lui, tout actif et pétulant. C'est, pour ainsi dire, le moyen thérapeutique qui repose s'il y a fatigue, qui provoque au travail quand la surabondance de forces survient, car si la punition consiste dans l'action et à faire exécuter un exercice scolaire qu'on juge fastidieux ou qu'on sait tel pour tel élève, sans doute on punit, mais on accroît cette répugnance même dont on fait la punition, et l'on provoque alors vraiment le désir et le besoin de l'oisiveté. Ce n'est pas ce que fait la nature. Chez elle l'erreur ou l'abus dans l'emploi d'une énergie conduit à l'impuissance douloureuse ; à l'école il en doit être de même : la punition d'avoir mal fait doit être de ne rien faire, et celle de n'avoir pas fait ce qui déplaît dans l'empêchement de faire ce qui plaît.

Il ne faudrait user de la punition positive que dans le cas, rare à la vérité, où la langueur naturelle, la paresse générale de l'enfant se complairait dans l'oisiveté ; mais en ce cas, ce n'est pas vraiment punition qu'il faut dire, c'est traitement : la paresse ne vient que du manque de forces, ou de leur défaut d'excitation, ou par l'oisiveté habituelle d'une faculté. Il faut

provoquer la force et l'énergie pour les exercer ensuite; il faut donc punir le paresseux en lui donnant le besoin de travailler, et il est évident que l'instituteur ne peut pas y réussir entièrement et avec ses seules ressources. Il s'agit là d'une question générale d'hygiène et de régime. Mais, s'il ne peut pas tout, il peut beaucoup. La cure de la paresse générale ou localisée, pour ainsi dire, ne peut être que dans un entraînement patient, progressif, habilement mesuré, provoquant peu à peu le besoin et l'excitant encore en ne le satisfaisant jamais complètement, arrêtant toujours, au début, l'exercice bien avant la fatigue, au milieu même de l'élan pour en rendre la cessation pénible, inspirant peu à peu le désir d'aller au delà.

La base de ce régime — et nous employons à dessein des termes de médecine pour bien marquer la nature du mal et du remède — doit être dans des exercices physiques sagement mesurés à la force du coupable — disons du malade — qui sont leur propre but s'il s'agit d'une paresse physique, ou dont on n'use que pour provoquer une active circulation du sang qu'on met immédiatement à profit en appliquant l'élève au travail, s'il agit d'une paresse intellectuelle.

Règle générale, les punitions doivent être un traitement et non une peine fruste qui fait souffrir sans guérir. La souffrance peut avertir, mais elle ne fortifie pas, et il ne s'agit pas d'autre chose que de forces bien dirigées. Toute la question se résume à les exciter et à les nourrir quand elles dorment, à les rendre harmoniques quand elles se dépensent mal. La conséquence en est, pour l'organisation de l'école, qu'à chaque enfant doit s'accorder une discipline spéciale; si nous rappelons que l'éducation et l'instruction doivent être aussi spéciales pour chacun en manière,

quoique semblables pour tous en esprit, on comprendra qu'une classe ne puisse jamais dépasser quarante élèves et qu'elle en devrait avoir en moyenne vingt à vingt-cinq, on comprendra aussi que les sections à établir parmi les élèves doivent être selon la force, mais la force à comprendre et non celle du savoir.

Comment l'enfant sortira-t-il de l'école, et le faut-il faire passer par la porte triomphale du certificat d'études ? Il n'a de raison d'être qu'à deux points de vue : comme sanction du travail de l'élève ou du travail du maître. Or dans l'école qui modifie son dessein selon nos vues, cette façon d'émulation devient vaine ou dangereuse, car l'essentiel de notre effort, l'éducation, ne tombe point sous son examen. Actuellement, il ne sert qu'à jauger grossièrement et au petit bonheur le nombre de notions que l'enfant croit savoir, et pour l'acquisition et desquelles toute la tâche de l'école a été faussée, il est par là l'une des causes du mal actuel, bien qu'il soit logique et selon la destination qu'on a donnée jusqu'ici à l'école. Mais il deviendrait illogique s'il prétendait encore, au sortir de l'école nouvelle, sanctionner toute l'œuvre scolaire par les artifices grossiers dont s'arment les examens, et qu'en tout cas il ne pourrait continuer d'appliquer qu'au savoir proprement dit, qui n'est plus qu'une partie du dessein de l'école. Quant à l'émulation qu'il peut produire, nous lui avons trouvé chez l'enfant et chez le maître un fondement plus vrai et plus précieux qui est le plaisir à travailler, toujours actuel et vif, qu'il devient indispensable au maître d'éveiller, puisque la contrainte extérieure ou l'excitation vaniteuse lui font défaut, et qu'il sentira constamment lui-même

en s'efforçant à créer de la vie, et non à écrire, dans des cerveaux oubliés, des catalogues.

Mais cette variété d'exercices que la saison, la contrée, le nombre et la qualité des élèves modifient, cette liberté et cette émulation surtout intérieure, cette suppression de l'examen final, cette vie nouvelle pour l'enfant appelle une vie nouvelle chez le maître, qui sera l'objet de notre prochain article.

XXX.

Les Universités Populaires

Une U. P. de village. — Extrait d'une lettre que nous venons de recevoir :

« ... Je suis instituteur public à (Toute votre discrétion m'est acquise, n'est-ce pas ?) Je suis arrivé il y a deux ans dans ce bourg de 1800 h., tous ouvriers verriers. Il y a, dépendant de la verrerie, une école libre congréganiste où les parents doivent — sous peine de se voir refuser tout secours en cas de maladie ou de charges de famille — envoyer leurs enfants. Néanmoins quelques ménages, plaçant leur dignité au-dessus de cet odieux marché, m'ont confié leurs fils.

« J'ai pu fonder ainsi, l'année dernière, sous le titre de l'*Union morale*, une société scolaire, qui réunit à l'heure présente 58 adultes (de 15 à 24 ans) et une trentaine de pupilles.

« L'article 2 de nos statuts définit ainsi le *but* de l'*Union* : Contribuer au perfectionnement intellectuel et moral de ses membres. — Donner le goût des exercices sains qui fortifient le corps, des distractions honnêtes qui délassement l'esprit, des joies morales qui élèvent l'âme. — Inspirer le respect de la dignité humaine, l'énergie dans l'accomplissement du devoir. — Habituer à la pratique journalière de la bonté, etc. — *Moyens* (art. 3) : Organisation de cours d'adultes, de conférences, de lectures, de veillées instruc-

tives et amusantes : jeux, chants, etc. — Tir, gymnastique, etc. — Bibliothèque formée de journaux achetés en commun, etc.

« Tous ces moyens ont été employés et le sont actuellement. Les résultats obtenus sont très appréciables. Notre situation donne un caractère particulier à notre entreprise. Nous n'avons aucun fonds : Dès que les cotisations de 0 fr. 10 par mois nous permettent de faire des acquisitions, nous achetons des journaux ou des petits jeux.

« Comme salle de réunion, nous avons une vieille classe désaffectée ; comme table de séance, une ancienne estrade de bureau posée sur deux caisses ! Et pourtant nos réunions de *chaque soir* sont assidûment suivies. On y cause (*le Bulletin de l'Union pour l'Action morale, la Coopération des Idées*, nous fournissent des sujets de conversation), on y joue : dames, dominos, etc. Et même, quand le temps est favorable, comme nous n'avons pu encore acheter un jeu de plein air (quilles ou croquet), on joue aux barres ! La joie de vivre ensemble, de respirer la liberté dans notre association — ombre, nébuleuse d'Université populaire — élève l'âme et prépare à cette liberté vraie, qui donnera à l'homme le sentiment de sa valeur morale et la pleine possession de soi-même. »

* *

U. P. de Roanne. — Nos camarades de Roanne ont décidé d'admettre gratuitement les membres des autres U. P. qui font leur service militaire dans cette ville. Ceux-ci n'auront qu'à présenter leur carte d'adhérent de l'U. P. à laquelle ils appartenaient, et ils seront reçus avec la plus grande cordialité.

C'est un bon exemple à suivre par les autres U. P.

* *

Les U. P. en Suisse. — La Maison du Peuple de Lausanne marche bien. On progresse, sans emballement, mais sûrement, grâce à l'activité intelligente, au dévouement du secrétaire, M. Sutter. Actuellement, il y a 400 membres individuels payant une cotisation annuelle

de 5 francs, et 1.300 membres appartenant aux syndicats ouvriers, sociétés musicales, littéraires, d'étudiants, etc. Les représentations théâtrales et les concerts symphoniques ont le plus grand succès. Les adhérents payent 0 fr. 20 d'entrée et le public, 0 fr. 40. Les cours végètent. Il est vrai qu'à Lausanne il y a déjà quatre Sociétés qui s'occupent de donner des cours professionnels, obligatoires pour les apprentis.

A Genève, il est question de créer une Maison du Peuple. Mais on ne veut y admettre que les ouvriers syndiqués. Il est probable que cette tentative échouera. Une U. P., exclusive, composée d'ouvriers socialistes seulement, ne réussira pas plus à Genève qu'ailleurs.

Pour réussir, il faut se proposer d'élever les hommes, vraiment, et non de les enrôler ; il faut l'esprit large, tolérant — libre — de la Maison du Peuple de Lausanne.

Les Livres qui font penser

Bibliothèques ouvrières, par Jules Destrée, 0 fr. 10 (35, rue des Sables, Bruxelles). — M. Jules Destrée est un député d'une espèce particulière. Il dénonce avec vigueur la faillite du parlementarisme, et il croit à l'efficacité de l'action sociale. A Marcinelle, il inaugurerait une Bibliothèque ouvrière, et voici quelques extraits du discours qu'il prononça : « Aujourd'hui, les socialistes de Marcinelle célèbrent l'inauguration de la coopérative et de la Bibliothèque. Cela vaut mieux, à mon sens, qu'une victoire électorale. Ne vous paraît-elle pas bien petite et bien modeste, la bruyante politique, quand on la compare aux œuvres sociales. Qu'est-ce donc que les discours des députés et les bulletins des électeurs à côté des secours de la mutualité et des pains de la coopérative ? Sans doute, les événements politiques ont leur importance. Beaucoup d'injustices nous viennent des lois. Mais pourtant ne vous figurez point qu'il dépende d'un gouvernement, d'un député ou d'un mi-

« nistre de vous faire tomber toutes rôties les alouettes
 « dans la bouche ! Attendez très peu du Parlement,
 « attendez tout de vous-mêmes ! On ne répétera jamais
 « assez le mot d'ordre du grand Allemand : L'émancipa-
 « tion des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-
 « mêmes ! — Mes amis ouvriers, faites vos affaires vous-
 « mêmes ! Faites-les dans les coopératives, dans les
 « mutualités, dans les syndicats. On vous a montré l'en-
 « chevêtrement ingénieux de toutes ces œuvres, com-
 « ment l'une mène à l'autre, comment l'une soutient
 « l'autre, comment le même argent venu de l'ouvrier lui
 « revient après avoir fécondé une série d'organisations
 « créées par et pour les ouvriers dans un esprit progres-
 « sif d'émancipation socialiste. Cela est autrement éton-
 « nant que nos triomphes aux scrutins. »

M. Jules Destrée est le fondateur des Bibliothèques ouvrières. Il nous explique, dans cette intéressante petite brochure, comment il s'y est pris. L'enquête qu'il a menée pour la composition de ces Bibliothèques est précieuse. Il s'est adressé au peuple pour savoir ce que le peuple devait lire. Et voici à quoi ces socialistes se sont arrêtés d'abord : *La Bible*, les *Évangiles*, *Corneille*, la *Légende des Siècles*, *Résurrection*, *la Recherche du Bonheur*, les *Misérables*, *Germinal*, *Histoire d'un Paysan*, *Uylenspiegel*, *Contes de mon Village*.

Grâce à l'impulsion donnée par M. Jules Destrée, les Bibliothèques ouvrières se sont multipliées en Belgique. Je serais bien étonné si j'apprenais que ce député extraordinaire n'est pas plus satisfait de cette œuvre positive que des vaines agitations pour le suffrage universel.

Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du travail, par Léon de Seilhac, 3 fr. 50 (A. Colin, éd., 5, rue de Mézières). — M. de Seilhac a bien résumé ce qu'il importe de connaître de l'organisation ouvrière actuelle : les principaux types de syndicats ouvriers, de fédérations, la Bourse du travail de Paris, la Fédération des Bourses du travail, fondée par F. Pelloutier, et la Confédération générale du travail. Il note judicieusement l'absurdité de la grève générale, mouvement que nous devons à M. Aristide Briand

qui vient d'être nommé député et qui sera ministre quelque jour.

Voici, incontestablement, un effort prodigieux, accompli par la partie la plus généreuse et la plus consciente du prolétariat. D'où vient qu'il n'aboutit qu'à l'impuissance et aux rêvasseries révolutionnaires ? M. de Seilhac ne s'est pas chargé d'y répondre ; mais son livre nous fournit les éléments pour y répondre nous-mêmes. C'est que le syndicat ouvrier d'aujourd'hui, qu'il soit *jaune* ou *rouge*, n'est pas vraiment un groupement organique. M. de Seilhac nous l'indique par cette définition concise : « La grève, c'est la guerre ; l'association syndicale, c'est la paix armée. » Or, nous le savons, si la guerre est la destruction brutale, la paix armée c'est la ruine lente, mais d'autant plus profonde. Le syndicat actuel n'est qu'un résultat de notre confusion sociale.

M. de Seilhac cite l'opinion d'un positiviste syndicaliste : « Le syndicat, conclut M. Finance, apparaît comme la forme supérieure de l'association professionnelle. Les formes antécédentes et coexistantes, secours mutuels, crédit, coopération, ne visent à réaliser des bénéfices que pour les membres de l'association, à l'exclusion de tous les autres ; c'est la sélection des forts se désintéressant trop souvent de ce qui se passe à côté d'eux. Au contraire, le syndicat n'a des chances de succès qu'autant que les améliorations qu'il poursuit sont destinées à s'appliquer à tous les membres de la profession indistinctement. L'intérêt des syndiqués exige qu'ils travaillent pour ceux qui sont encore en dehors du groupement, toute amélioration n'ayant de garantie de durée qu'en raison de l'extension de son application. » C'est absolument le contre-pied de la vérité. On croirait à une gageure. La coopération de consommation a un caractère universel, social. Une coopérative est ouverte et elle incline à s'ouvrir toujours plus. D'ailleurs, son action retentit au dehors, et on sait que là où elle est puissante, elle influe sur le prix et la qualité des objets pour le bien des consommateurs, qui sont tout le monde. La corporation, au contraire, s'oppose assez souvent aux autres corporations, c'est-à-dire à la société. Le syndicat même a une tendance à se fermer. On se rap-

pelle les compagnonnages. Beaucoup de trades-unions restent impitoyablement fermées et rejettent, dans les bas-fonds, le *résidu*, les *inemployés*, qui forment un cinquième état, redoutable de vices, de haines et de misères. En France, les typographes, par exemple, cherchent à limiter le nombre des apprentis. Et voici deux faits douloureux cités par M. de Seilhac : « Un *jaune* reste pendant une heure, la jambe prise sous un chariot ; au lieu de le dégager, les *rouges* lui crient des insultes. Un autre, vieillard de soixante ans, est précipité d'une hauteur de trente marches par une bande de jeunes gens. »

La tactique syndicale est vicieuse. Ce n'est pas le salaire qui est mal pesé, ce n'est pas le patron qui est l'ennemi, ni le *jaune*. Le mal, c'est le désordre social, le gâchis de toutes les forces, la guerre. L'effort efficace serait à faire de l'ordre, à discipliner les forces, à organiser le travail, c'est-à-dire à instituer la paix. Où nous découvrons immédiatement l'erreur de nos syndicats, c'est dans le chômage. Ils désespèrent, ils s'épuisent à vouloir le combattre. Or le chômage, à le bien voir, contient en puissance la plus grande part de la plus formidable force du monde, qui est le travail et non la guerre. Elle est à la disposition du prolétariat conscient et organisé.

A l'impérialisme capitaliste, qui ruine la société présente, il ne convient pas que le prolétariat oppose la paix armée du syndicat. Il n'a qu'à organiser la force sociale, qui est le travail. Et ainsi le syndicat, impuissant parce que simplement défensif, deviendra l'association de production, conquérante pacifique.

L'Espéranto en dix leçons, par M. Cart et Th. Pagnier (Hachette, éd.).

G. DEHERME.

Le Directeur-gérant : G. DEHERME.

La COOPÉRATION des IDÉES

UNIVERSITÉ POPULAIRE

157, rue du Faubourg Saint-Antoine, 157

OUVERTE TOUS LES JOURS DE 7 A 11 HEURES DU SOIR

Les Cours et Conférences commencent à 8 h. 1/2 du soir

PROGRAMME DU MOIS DE JUIN 1902

- Dimanche 1^{er}. — Théâtre populaire de la *Coopération des Idées* : 1° *Le Maître*, 3 actes, de Jean Jullien ; 2° *Les Boulingrins*, de Courteline.
- Lundi 2. — M. le D^r FOVEAU DE COURMELLES : Les Cures de lumière.
- Mardi 3. — M. MAURICE ROUSSELOT, homme de lettres : Le Public et les Artistes.
- Mercredi 4. — M. PAUL PELTIER, avocat à la Cour : Les prisons de Paris.
- Jeudi 5. — M. KOWNACKI, professeur de l'Association philotechnique : Le linceul du Christ. (Avec projections).
- Vendredi 6. — M. ALCANTER DE BRAHM, homme de lettres : Ernest Raynaud.
- Samedi 7. — M. EMILE CHAUVELON, professeur au lycée Voltaire : Les devoirs de l'Etat à l'égard de l'enfant. II.
- Dimanche 8. — Soirée Musicale et artistique.
- Lundi 9. — M. GEORGES VEILLAT : Le monde des oiseaux, d'après Toussenel. II.
- Mardi 10. — M. JACQUES BONZON, avocat à la Cour : Les Théoriciens de l'Anarchisme.
- Mercredi 11. — M. le D^r GARRIGUES : Les Avariés.
- Jeudi 12. — M. CHARLES GIDE, professeur à la Faculté de Droit : Les Trusts.
- Vendredi 13. — M. le D^r LEGRAIN, médecin-chef de l'Asile de Ville-Evrard : Le régime des Aliénés et le milieu social. I.
- Samedi 14. — M. DUBOSC : Le lendemain de la mort.
- Dimanche 15. — Soirée Théâtrale organisée par la *Lyre Sociale* : 1° *Les Avariés*, de Brieux (3^e acte) ; 2° *L'extra-lucide*, 1 acte, de Courteline ; 3° *Mariage d'Argent*, 1 acte, de Bourgeois ; 4° *Le Commissaire est bon enfant*, 1 acte, de Courteline.
- Lundi 16. — M. le D^r NATTAN-LARRIER : Le logement coopératif et l'hygiène.
- Mardi 17. — M. HENRY DARGEL, homme de lettres : Le Gouvernement et la Cour sous la Restauration, d'après P.-L. Courier.
- Mercredi 18. — M. MAURICE CLERJOT, homme de lettres : Jules Massenet. Partie de concert avec le concours de Mlle H. DE VÉRINE, cantatrice et M. ALPHONSE RELLER, violoniste.
- Jeudi 19. — M. PAUL RISPAL, secrétaire de la *Société de lecture et de récitation* : Les fabulistes français (avec audition).
- Vendredi 20. — MADAME REICHE : L'organisme (avec projections).
- Samedi 21. — M. LUCIEN LE FOYER, homme de lettres : La réforme de la justice militaire.
- Dimanche 22. — Grand concert artistique organisé par Mlle ALEXANDRE.
- Lundi 23. — M. JACQUES BONZON, avocat à la Cour : Tzarisme et Révolution. Les troubles en Russie.
- Mardi 24. — M. FERNAND LABORI, avocat à la Cour : La République et les élections.
- Mercredi 25. — M. MARC SANGNIER, Président du *Sillon* : Le Patriotisme.
- Jeudi 26. — M. EMILE VITTA, homme de lettres : Pompéi.
- Vendredi 27. — M. LÉON DE ROSNY, professeur au Collège de France : Le Bouddhisme et la destinée de tous les êtres.
- Samedi 28. — M. VICTOR CHARBONNEL, homme de lettres : Etude sur le roman de M. Gorki, *Les Déchus*.
- Dimanche 29. — Soirée théâtrale organisée par M. COUVELAIRE, élève du Conservatoire : *La Petite Amie*, 3 actes, de Brieux.
- Lundi 30. — M. JOSEPH FABRE, sénateur : La religion est-elle le fondement de la morale et du droit ? (Réponse à M. F. Brunetière).

Les Dimanches et fêtes, pour les séances théâtrales et musicales, chaque membre de l'U. P. payera un supplément d'entrée de 0,25 c. pour couvrir les frais.

Cours de Photographie, par M. DUFRESNE.

Cours de Mandoline.

Cours de Graphologie, par M. DELAHAYE.

Cours d'Electricité, par M. MAX BLOCH.

Cours de Diction, par M. RENÉ ULMANN, membre de la *Société de lecture et de récitation*.

Bibliothèque de Lecture sur place et prêt à domicile.

On reçoit les principales revues. On s'inscrit sans formalités. Cotisation 0 fr. 50 par mois.

LE PALAIS DU PEUPLE

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

(Constituée légalement à Paris le 14 Juin 1900)

Siège social : 157, Faubourg Saint-Antoine

PARIS

COMITÉ DE PATRONAGE

MM. A. Aulard, professeur à la Faculté des Lettres; Pierre Baudin, ministre des Travaux publics; Henri Bauër, homme de lettres; Ch. Beauquier, député; Henry Bérenger, homme de lettres; Maurice Bouchor, homme de lettres; Emile Boutroux, de l'Institut; Henri Brisson, ancien président de la Chambre, député; Victor Brochard, professeur à la Sorbonne; Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne; Eugène Carrière, fesseur à la Sorbonne; Ferdinand Buisson, professeur à la Sorbonne; Eugène Carrière, artiste peintre; Victor Charbonnel, homme de lettres; Georges Clemenceau, homme de lettres; Dr Delbet, député; Hector Depasse, homme de lettres; Lucien Descaves, homme de lettres; Dr Paul Dubuisson, professeur au lycée Michelet; Dr Paul Dubuisson, médecin chef de l'asile Sainte-Anne; Emile Duclaux, de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur; A. Espinas, professeur à la Sorbonne; d'Estournelles de Constant, ministre plénipotentiaire, député; Arthur Fontaine, directeur du Travail au ministère du Commerce; Lucien Fontaine, industriel; Marcel Fournier, directeur de la *Revue politique et parlementaire*; Eugène Fournière, député; Anatole France, de l'Académie française; Gustave Geffroy, homme de lettres, député; Charles Guieysse, secrétaire général de la Paul Guieysse, ancien ministre, député; Charles Guieysse, conseiller d'Etat, président de la Société des Universités populaires; A. Keüfer, secrétaire de la Fédération du Livre, vice-président du Conseil supérieur du Travail; Ernest Lavisse, de l'Académie française; Jules Lermina, homme de lettres; Henry Michel, professeur à la Sorbonne; A. Millerand, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes; Gabriel Monod, de l'Institut; Pierre Morel, conseiller municipal; Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique; Georges Renard, professeur au Conservatoire des arts et métiers; Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne; F. Schrader, géographe; A. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des Associations ouvrières de production de France; Charles Wagner, pasteur; Emile Zola, homme de lettres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Raphaël Barré; *directeur* : Georges Deherme. — Maxime Adler, Achille Caron, Jules Dupasquier, Auguste Garnery, Léon Letellier, Henry Loyfert, Lucien Samson.

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 2. — La Société a pour objet la construction, la mise en œuvre du Palais du Peuple, à Paris, et la création d'établissements analogues en province.

ART. 4. — La Société prend la dénomination de : **LE PALAIS DU PEUPLE, Société anonyme à capital variable.**

ART. 6. — Le capital social est variable. Il est formé d'actions de cinquante francs.

ART. 8. — Les actions sont payables **cinq francs** en souscrivant et le solde suivant décision du Conseil d'administration.

Les actions peuvent être libérées par anticipation.

Envoi franco des statuts et de la notice explicative à toute personne qui en fera la demande au Siège social, 157, faubourg Saint-Antoine.

ANNONCES,
la ligne : 1 fr.

« BOUCHONS-TORRENT »
 Gratis Catalogue illustré
 Écrire à M. TORRENT, BOULOU (Pyr.-Or^{le}) France.

NOUVEAU CIGARE NASAL et BUCCAL
de A. DAUDÉ

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un CIGARE et d'un FLACON franco contre un mandat de 4 fr. adressé à

M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales)

En vente à la « Coopération des Idées »

<i>Un Pessimiste français,</i> par G. Deherme.	0 25	0 30
<i>Tolstoï,</i> par Suarès.	1 »	1 15
<i>Education et Révolution,</i> par Gabriel Séailles	0 05	0 40
<i>Le Palais du Peuple,</i> par Gabriel Séailles.	0 40	0 45
<i>L'Enseignement primaire congréganiste,</i> par Maurice Level	0 20	0 25
<i>Lettres d'un répétiteur en congé,</i> par Brenn.	0 60	0 70
<i>Jules Lagneau (avec portrait)</i>	0 50	0 60
<i>Qui veut la Santé et du Bonheur ?</i> par A. Marrot.	1 »	1 20
<i>Le Coopératisme (illustré),</i> par A.-D. Bancel, broché.	1 50	1 70
<i>La Coopération des Idées. — Une tentative d'éducation et d'organisation populaires,</i> par G. Deherme	0 50	0 55
<i>L'Education des Celules,</i> par Emile Duclaux	0 20	0 25

<i>De la Tolérance dans les U. P.,</i> par Lucien Le Foyer	0 10	0 15
<i>Les Règles de l'Honnête Discussion selon Pascal,</i> par Paul Desjardin	0 60	0 70
<i>Almanach de la Coopération.</i>	0 40	0 50
<i>Les Jésuites,</i> par Paul-Armand Hirsch.	0 30	0 40

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE
 Statuts déposés chez M^e Brulle notaire à Libourne
 Siège social : LIBOURNE (Gironde)
 Succursales à Montpellier, Épernay, Chassagne, Montrachet et Cognac
 Vins français de toutes provenances
 Spécialité de fournitures aux Sociétés coopératives
 Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour